



Publication interne du réseau Eau des APNE du Bassin Adour-Garonne

FNE Midi-Pyrénées—14 rue de Tivoli 31000 Toulouse—05 34 31 97 83

a.carlot@fne-midipyrenees.fr - www.fne-midipyrenees.fr

Edito

#ProtectWater : pour protéger la bière, protégez l'eau en quelques clics !

Nous avons tous besoin d'eau pour vivre, mais aujourd'hui, c'est l'eau qui a besoin de vous. Amateurs de bières, sachez que cette question vous concerne également puisqu'une bière contient... jusqu'à 95% d'eau ! Ce qui préoccupe France Nature Environnement aujourd'hui, c'est la révision du droit européen qui protège l'eau : la révision de la directive cadre sur l'eau. De nombreux gouvernements de l'Union ont montré qu'ils aimeraient, à cette occasion affaiblir ce droit. Ensemble, nous devons les en empêcher et dire haut et fort notre attachement à la protection de l'eau : **participez à la consultation publique de la Commission européenne.**

Beaucoup d'ingrédients entrent dans la fabrication de votre bière préférée, mais tout commence par de l'eau de bonne qualité. Seulement, aujourd'hui, les ressources en eau de l'Europe se détériorent à un rythme alarmant. Selon les dernières données, 60% des rivières, ruisseaux, lacs et zones humides d'Europe ne sont pas en bonne santé. Pendant des générations, nous les avons détruits et pollués, et nous avons utilisé

Si nous continuons sur cette voie, il y aura des répercussions dans tous les domaines, des petites choses que nous prenons pour acquies, telles que la bière, au fonctionnement des industries entières. Cela affectera également toutes les espèces innombrables qui ont besoin de ces écosystèmes pour survivre.



Grâce au droit européen sur l'eau de l'Union européenne, les gouvernements ont accepté de mettre fin à cette destruction mais ils n'ont pas tenu leurs promesses. Et pour aggraver la situation, ils veulent maintenant affaiblir ce droit !

Ensemble, il faut les en empêcher. Demandez à la Commission européenne de maintenir un droit de l'eau fort : c'est l'assurance que la transformation de votre bière préférée en une boisson infecte et hors de prix ne soit qu'un scénario... de science fiction.

Nous avons préparé les réponses qui garantissent au mieux l'intégrité de la Directive Cadre sur l'Eau. Pour les envoyer à la Commission en votre nom, veuillez indiquer vos coordonnées et cliquez sur « AGISSEZ MAINTENANT ».

Revue de presse

Et si on produisait de l'énergie avec les eaux usées ? - Pluie, industrie, activités domestiques : chaque jour, plusieurs milliards de litres d'eaux usées sont évacuées dans le monde. Peu connue et souvent confinée aux enjeux sanitaires, cette ressource constitue pourtant un gisement énergétique particulièrement intéressant, notamment dans les grandes agglomérations. (28/09/2018—letribune.fr)



REPORTAGE Pénurie d'eau : à la découverte d'une usine de dessalement de l'eau de mer— Après une cinquième année consécutive de sécheresse, le niveau des cours d'eau et des réserves diminue en Israël, comme partout au Moyen-Orient. Alors, comment le pays fait-il face à la pénurie ? La solution se trouve peut-être dans la mer. En effet, en Israël, une vaste usine de dessalement pompe l'eau de la mer Méditerranée sans interruption pour la dessaler et la rendre potable. De même pour l'irrigation, Israël a développé la réutilisation des eaux usées traitées. (02/10/2018—lci.fr)

Quels outils peuvent permettre de lutter contre les micropolluants dans l'eau ? - Strasbourg veut réduire à la source la présence de micropolluants dans les eaux usées urbaines... Si petits et pourtant si dangereux. Métaux, résidus de plastiques, détergents... Les micropolluants – molécules minuscules qui peuvent être toxiques pour les organismes vivants – sont présents dans les eaux usées et les stations de traitement n'arrivent pas à tous les retenir. Résultat : ils se déversent dans les cours d'eau. Le premier colloque national dédié à cette thématique se tient les 3 et 4 octobre à Strasbourg. Plusieurs initiatives permettant de lutter contre les micropolluants en agissant à la source, et évitant ainsi de devoir les traiter (et de payer cher pour cela) à la sortie des stations seront présentées. (03/10/2018—20minutes.fr)



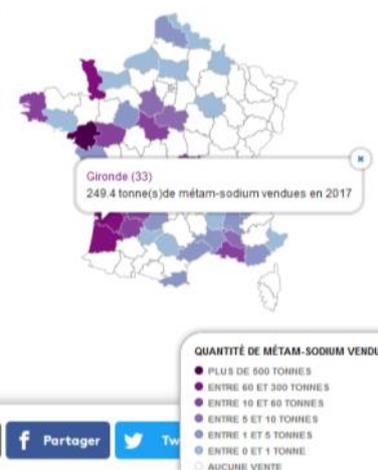
EUROPE Eau potable: des projets pour améliorer la qualité de l'eau du robinet et réduire les déchets plastiques— Les députés européens ont soutenu mardi un projet visant à renforcer la confiance des consommateurs dans l'eau du robinet, bien moins chère que l'eau en bouteille et meilleure pour l'environnement : des mesures pour réduire les polluants et optimiser la qualité de l'eau du robinet, améliorer l'accès à l'eau du robinet dans les espaces publics et les restaurants, les États membres devront "promouvoir l'accès universel à l'eau". (23/10/2018—europarl.europa.eu)

ZOOM Pesticides

ENQUETE FRANCEINFO. Un "poison", une "kalachnikov"... Inquiétudes autour du métam-sodium, le pesticide qui a intoxiqué 70 personnes dans le Maine-et-Loire— Entre le 28 septembre et le 12 octobre, ce produit a provoqué trois intoxications distinctes dans ce département de l'Ouest. La préfecture en a suspendu l'utilisation jusqu'au 26 octobre. (22/10/2016—francetvinfo.fr)

Santé : l'association "Campagne glyphosate" porte plainte— Les membres de l'association "Campagne glyphosate" ont le sourire. Ils sont venus déposer 53 nouvelles plaintes contre le glyphosate au tribunal de grande instance de Foix (Ariège). Au mois d'octobre, ils avaient lancé une campagne de dépistage. Une simple analyse d'urine et des volontaires, venus mesurer la présence du glyphosate dans leur organisme. Cette opération est un succès. Dans la foule, des gens se pressent afin de participer au prochain test. (16/10/2018—francetvinfo.fr)

« Notre proposition, Monsieur le ministre, pour évaluer la toxicité des pesticides » - Prenant acte des propos du ministre de l'agriculture, Didier Guillaume, appelant les scientifiques à faire la preuve des conséquences sanitaires des pesticides, un collectif de médecins et de chercheurs propose, dans une tribune au « Monde » de lui adresser un rapport mensuel. (29/10/2018—lemonde.fr)



Agences de l'eau : adoption des 11 e programmes d'intervention et publication des redevances

Adoption des 11e programmes des Agences de l'eau 2019-2024—Les comités de bassin et les conseils d'administration des Agences de l'eau ont adopté en cette fin d'année 2018 les 11e programmes d'intervention pour les six prochaines années (2019-2024). Dans certains bassins, près de deux ans de préparation et de concertation ont été nécessaires pour élaborer ces programmes, dans un contexte de maîtrise des dépenses publiques. Ces programmes sont en effet essentiellement financés par les redevances collectées auprès des usagers (consommation d'eau et pollution rejetée dans le milieu naturel), alors que les redevances des Agences de l'eau sont revues à la baisse en application des dispositions de la loi de finances. ([29/10/2018—gesteau.fr](https://www.gesteau.fr))



Les tarifs des redevances des agences de l'eau sont publiés—Les programmes d'actions des agences sont alimentés par ces redevances auprès des usagers de l'eau. La période 2019-2024 s'inscrit dans un contexte particulier de restriction budgétaire pour ces dernières. Parmi les prélèvements budgétaires, l'Etat compte ponctionner, dès 2019, le restant des redevances versées aux agences de l'eau à partir de 2,1 milliards d'euros. A noter toutefois : la modification de l'assiette de la redevance pollution diffuse. Les 50 millions d'euros supplémentaires devraient alimenter la conversion à l'agriculture biologique. Des modifications sont à prévoir à l'avenir. Le gouvernement souhaite que le dispositif des redevances des agences de l'eau soit modernisé d'ici la fin du quinquennat.

([29/10/2018—actu-environnement.com](https://actu-environnement.com))

ZOOM Agriculture biologique



L'alimentation bio réduit significativement les risques de cancer—La présence de résidus de pesticides dans l'alimentation conventionnelle pourrait expliquer la baisse de 25 % du risque chez les grands consommateurs de bio. ([22/10/2018—lemonde.fr](https://www.lemonde.fr))

L'Inra mange son chapeau bio—Une étude sur l'alimentation et les cancers, fruit de sept années d'observation d'un large échantillon de la population, montre que pour éviter certains cancers il est préférable de manger bio. ([24/10/2018—politis.fr](https://www.politis.fr))

France INTER Didier Guillaume : "La transition vers le bio est irréversible et nous devons y aller" - Le nouveau ministre de l'Agriculture Didier Guillaume est l'invité du grand entretien. ([29/10/2018- franceinter.fr](https://www.franceinter.fr))

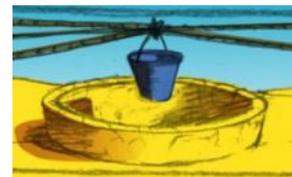
Agriculture bio : les producteurs s'inquiètent du désengagement de l'état—Devant la préfecture de région, demain à Toulouse, les producteurs bio sont appelés à se rassembler pour protester contre le manque de soutien de l'état et la baisse des subventions, qui fragilise un secteur concernant 782 exploitations en Aveyron. Et bien que les agriculteurs bio représentent 14 % des agriculteurs d'Occitanie, les fonds spécifiques dédiés n'atteignent que 4 % de la totalité du budget agricole octroyé par l'état en région. Autre motif d'inquiétude : le retrait de l'objectif de 20 % en produits bio dans la loi EGalim, issue des États généraux de l'alimentation. «Cet objectif aurait garanti aux producteurs des débouchés importants», rappelle Aude Dutay. Outre les retards considérables de paiement des aides à la conversion (2 à 3 ans de délai), ce qui fragilise les exploitations, la diminution drastique des subventions d'aides aux structures qui permettent aux producteurs de s'organiser pour livrer la restauration collective en produits bios locaux fragilise encore la filière. ([31/10/2018-ladepeche.fr](https://www.ladepeche.fr))



Sécheresse : le Gouvernement vient en aide aux agriculteurs—Au cours de l'été 2018, la France a dû faire face à une vague de sécheresse importante provoquant de graves conséquences sur les exploitations agricoles des territoires concernés. Elle impacte tant les rendements en grandes cultures que l'approvisionnement en fourrage pour le secteur de l'élevage. Le Gouvernement a immédiatement mobilisé différents dispositifs pour permettre

aux exploitants concernés d'améliorer la trésorerie des exploitations, d'acheter le fourrage nécessaire pour nourrir les animaux, de dégager des ressources fourragères supplémentaires et de s'adapter aux difficultés d'implantation des cultures dérobées. (29/10/2018—agriculture.gouv.fr)

Eau, climat : les défis de l'adaptation de l'agriculture—Les politiques publiques de l'environnement sont désormais clairement orientées vers l'adaptation au changement climatique. La gestion de l'eau, notamment, en a fait son mantra. Mais derrière les apparences, une équivoque fondamentale subsiste. La nécessité d'une telle adaptation ne devrait-elle pas encourager l'invention d'une autre agriculture, d'un autre style de vie, basés sur d'autres fondements économiques de l'activité humaine ? Or c'est tout l'inverse qui se produit. (26/10/2018—mondediplo.net)



Rapport Planète vivante WWF : les activités humaines de plus en plus lourdes pour la biodiversité—Publié tous les deux ans par l'association WWF, le rapport « Planète Vivante » dresse un bilan de l'état de la santé de la planète et de sa biodiversité. L'édition 2018, rendue publique le 30 octobre, tire la sonnette d'alarme : les populations de vertébrés auraient chuté de 60 % au niveau mondial, entre 1970 et 2014. Un rythme de déclin « cent à mille fois supérieur que celui calculé au cours des temps géologiques ». La surexploitation des sols et l'agriculture intensive sont identifiées comme faisant partie des « principaux moteurs du déclin de la biodiversité. Pascal Canfin directeur de WWF France en appelle à un « New Deal pour la nature en 2020 ». (30/10/2018—campagnesetenvironnement.fr)



Documents – réglementation

Recours de collectivités contre les ponctions sur les agences de l'eau—L'association Amorce, qui regroupe des collectivités territoriales, a annoncé ce 28 septembre avoir déposé, un recours devant le juge administratif afin d'obtenir l'annulation des arrêtés du 22 février 2018 répartissant les prélèvements sur la trésorerie des agences de l'eau. Ces ponctions, qui représentent "un montant de près de 500 millions d'euros", soit une baisse de 20% des moyens des agences, ont été instaurées dans la loi de finances 2018. Elles doivent notamment servir à financer l'Agence française de la biodiversité (AFB), l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) mais aussi "contribuer à la diminution des déficits de l'État", dénonce Amorce, qui accuse le gouvernement d'utiliser la fiscalité environnementale "non pas comme un levier au service de la transition écologique mais comme une nouvelle manne financière pour l'État". (02/10/2018—caissedesdepotsdesterritoires.fr)



Parution du décret n°2018-847 du 4 octobre 2018 relatif aux SDAGE et aux SAGE—Ce décret a pour objet de tenir compte des changements législatifs sur les règles de participation du public applicables aux SDAGE et aux SAGE dans le cadre de l'ordonnance n° 2016-1060 du 3 août 2016 portant réforme des procédures destinées à assurer l'information et la participation du public à l'élaboration de certaines décisions susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement, dite ordonnance sur la démocratisation du dialogue environnemental ainsi que des changements apportés par la loi relative à la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages. Il précise également la notion de détérioration des masses d'eau suite à la jurisprudence apportée par la décision de la Cour de justice de l'Union européenne du 1er juillet 2015. Il prend en compte les recommandations formulées par le Comité national de l'eau quant à une simplification des procédures de modification et de révision du schéma d'aménagement et de gestion des eaux. Il met en cohérence les dispositions relatives à la Corse incluses dans le code général des collectivités territoriales avec ces modifications. Enfin, il ajuste les dispositions relatives aux comités de gestion des poissons migrateurs et aux plans de gestion * des poissons migrateurs afin de faciliter leur prise en compte dans les SDAGE. (19/10/2018—gesteau.fr)



Rendez-vous Gest'eau sur la compétence GEMAPI, les présentations sont disponibles ! Le Rendez-vous Gest'eau sur la compétence GEMAPI a lieu le jeudi 4 octobre. Cette webconférence à destination des acteurs des SAGE et contrats de milieu a réuni 20 participants. Les présentations viennent d'être mises en ligne. (16/10/2018—gesteau.fr)



Plus d'informations : www.fne-midipyrenees.fr

Le séminaire national SAGE & adaptation au changement climatique, labellisé « Assises de l'eau », a eu lieu les 24 et 25 septembre 2018 au Centre des Conférences d'Orléans. Cette rencontre fut une réussite : 230 participants, en majorité des animateurs de SAGE et des présidents de commissions locales de l'eau, ont fait le déplacement pour assister à l'événement. Les présentations réalisées par les intervenants sont aujourd'hui disponibles en ligne. (12/10/2018—gesteau.fr)



Les échos du bassin

Le Sud-Ouest se mobilise pour une meilleure gestion de l'eau—La préfecture, le comité de bassin Adour-Garonne ainsi que les régions Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Pyrénées-Méditerranée lancent une action commune pour mieux gérer la ressource en eau dans le Sud-Ouest. "Pouvons-nous continuer à artificialiser les sols et laisser le cycle de l'eau s'accélérer ? Nous avons fait le constat que nous devons changer de modèle et [souhaité adopter une stratégie commune pour mieux gérer l'eau](#)", a indiqué Pascal Mailhos, préfet et président du conseil de bassin lors d'une conférence de presse mercredi 17 octobre. (17/10/2018—actu-environnement.com)



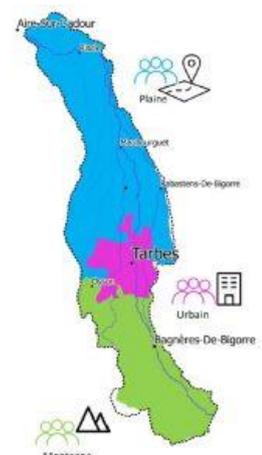
Va-t-on bientôt manquer d'eau potable en Occitanie ? - «Dans le bassin Adour-Garonne, on prévoit une baisse de 40 à 50 % du débit d'étiage dans les 120 000 km de rivière, en particulier dans le fleuve Garonne, et une chute de 60 % de l'enneigement dans les massifs.» explique Guillaume Choisy, le directeur général de l'agence de l'Eau Adour-Garonne qui couvre les régions de Nouvelle-Aquitaine et d'Occitanie. Pour anticiper les problèmes, immenses, que ces pénuries d'eau annoncées engendreront, tant pour les habitants, les animaux, les poissons, que pour l'agriculture ou l'industrie, un plan d'adaptation au changement climatique (PACC) a été adopté. Il s'agit, pour l'Agence et ses partenaires, qu'ils soient élus, usagers ou professionnels de l'économie, de mettre en œuvre une stratégie collective pour éviter, autant que possible, la catastrophe annoncée. (14/10/2018—ladepeche.fr)

Une étude sur les aires d'alimentation des captages : délimiter les aires d'alimentation des captages pour retrouver une ressource en eau de qualité—En Adour Garonne, 91 captages identifiés comme prioritaires -1 000 à l'échelon national- ont été inscrits dans le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE). Plus de 70 d'entre eux ont fait l'objet de l'étude de « délimitation des Aires d'Alimentation et des Captages ». Cette étude compte trois étapes clés : collecte et analyse des données existantes, délimitation de l'aire d'alimentation du captage, et enfin cartographie de la vulnérabilité intrinsèque. Achevée en juin 2018, l'intégralité des éléments de l'étude est [consultable ici](#). (19/10/2018—eau-adour-garonne.fr)



L'estuaire de la Gironde à découvert—L'ouvrage scientifique et pluridisciplinaire « L'estuaire de la Gironde : un écosystème altéré – entre dynamique naturelle et pression anthropiques », basé sur le projet QUEST, paraîtra fin 2018. Il fait l'objet d'une [synthèse consultable en ligne](#).

Le projet de territoire Adour amont est lancé—La concertation ouverte vise à trouver collectivement des solutions au manque d'eau, récurrent en amont d'Aire-sur-l'Adour jusqu'aux Pyrénées, et qui va s'accroître avec le changement climatique. La co-construction du projet a débuté par une réunion publique le 9 octobre dernier et sera poursuivie en groupes de travail réunis à l'échelle de 3 sous-territoires (cf. visuel) pour intégrer les spécificités locales. Une dizaine de cafés-débats sont également prévus, courant 2019, pour mobiliser les habitants. En plus des animateurs du projet de territoire Adour amont (PT3A) et du SAGE Adour, un garant a été désigné par la Commission nationale du débat public, en vue d'assurer le bon déroulement de la concertation. Réponse d'ici fin 2020. [Voir la plaquette de présentation](#). (octobre 2018—lignesdeau#89)



Restauration de la continuité écologique : les têtes de bassin du Lot, du Célé et du Tarn passent à l'action ! - En Adour-Garonne, la politique de restauration de la continuité écologique est priorisée sur des tronçons de cours d'eau à forts enjeux. Afin de répondre aux obligations réglementaires et accompagner les acteurs locaux, le conseil d'administration de l'Agence a validé un appel à projets permettant de financer à 100% des opérations d'effacement d'ouvrages dégradés, sans usage économique et impactant les milieux. Sur les têtes de bassins du Lot, du Célé et du Tarn, plusieurs chantiers sont en cours. [\(octobre 2018—lignesd'eau#89\)](#)



La vie du réseau



Des cours d'eau ont disparu des cartes et sont ainsi livrés aux pesticides—France Nature Environnement (FNE) a lancé fin septembre une [pétition](#) pour demander une meilleure protection des cours d'eau vis-à-vis des pesticides.



Il est interdit d'épandre des pesticides dans certaines zones, dites de « non traitement », en bordure de cours d'eau. Mais un arrêté ministériel passé en mai 2017 introduit un flou dans la définition de ces zones, laissant notamment aux préfets la possibilité de s'appuyer sur des nouvelles cartes des cours d'eau moins précises, élaborées souvent sous la pression de certains syndicats agricoles, [comme Reporterre l'avait raconté](#).

Résultat, certains départements en ont profité pour exclure près de la moitié des aires qui étaient jusqu'alors protégées. D'après FNE, dans le Tarn-et-Garonne, 30 % des aires préalablement protégées ont été exclues. En Indre-et-Loire, ce sont 43 % des zones de non traitement aux abords des cours d'eau qui ont désormais disparues. [\(05/10/2018—reporterre.net\)](#)

[Actualité] Lush France s'engage avec nous contre les pesticides dans les cours d'eau—Depuis plusieurs mois, France Nature Environnement mène campagne contre l'affaiblissement du droit en matière de protection des cours d'eau par les pesticides. Après l'engagement fort de plusieurs associations du mouvement France Nature Environnement et le soutien de milliers de citoyens, Lush France rejoint le combat en nous apportant un précieux soutien. [En savoir +](#)



[Communiqué] A Caussade, le projet de barrage enfin remis en question par le gouvernement—Cet été, cédant à la pression du lobby irrigant, la préfecture du Lot-et-Garonne a donné son feu vert à la construction d'un nouveau barrage d'irrigation dans le bassin Adour Garonne. Une décision irresponsable, à laquelle se sont opposés France Nature Environnement et la SEPANSO Aquitaine. Nos associations se réjouissent de constater que le gouvernement s'est enfin saisi du dossier : les Ministres de l'Ecologie et l'Agriculture demandent désormais à la Préfète de retirer son autorisation, manifestement illégale. [Lire le communiqué](#)



[Communiqué] Urgent : travaux illégaux en cours pour le lac de Caussade—Projet passéiste, mal ficelé et inapproprié : le gouvernement a donné raison à France Nature Environnement au début du mois d'octobre, en demandant à la préfète de retirer son autorisation pour la construction du barrage de Caussade. Alors que celle-ci s'est exécutée, la presse locale se fait aujourd'hui l'écho d'un déni de l'Etat de droit : les travaux continueraient en ce moment même. France Nature Environnement dénonce le mépris du syndicat départemental des collectivités irrigantes et a alerté Madame le Procureur de la République d'Agen. [Lire le communiqué](#)

Les sources d'un ruisseau comblées par des déchets dans le Sidobre (81) - FNE Midi-Pyrénées demande la remise en état d'un stockage de déchets de 10 000 m² sur les sources d'un ruisseau auprès du Tribunal correctionnel de Castres (81). [En savoir +](#)



Plus d'informations : www.fne-midipyrenees.fr

Journées EAU Adour Garonne— Le 18 octobre une 20aines de personnes étaient présentes à la demi-journée « Gestion quantitative de l'eau, agriculture, projets de territoire » où sont intervenus la DREAL sur la [doctrine de bassin pour un retour à l'équilibre quantitatif](#), FNE qui a fait un retour du travail de la [mission Bisch](#) et l'INRA sur la [thèse « Vers une gestion structurelle de l'eau dans un territoire agricole en tension – une démarche d'évaluation multicritère multi-acteur »](#). Le 20 octobre, la formation « Connaitre les outils et ressources cartographiques en ligne et leur utilisation possible pour les APNE » a rassemblé une 10aines de personnes et a permis de faire un bon tour de ces outils et d'aller un peu plus loin sur l'utilisation de Géoportail.

Le référendum : demande d'un référendum sur la gestion de l'eau à Toulouse ! - Le collectif Ô Toulouse (pour une régie publique de l'eau) a lancé une votation pour obtenir un référendum d'initiative populaire sur le choix de la gestion de l'eau et de l'assainissement sur la Métropole Toulousaine. L'objectif : donner la parole aux citoyens sur ce choix important car l'eau est un bien commun. [En savoir +](#)



Nous voulons des coquelicots—Après la démission fracassante de Nicolas Hulot, l'heure est à la mobilisation. C'en est fini des petits pas prônés par ceux-là mêmes qui sont responsables de l'érosion galopante de la biodiversité et l'ascension vertigineuse des températures de la planète Terre. FNE Midi-Pyrénées soutien cet appel et vous invite à [signer la pétition !](#) [En savoir +](#)

Projet de réalimentation du barrage de Montbel par le Touyre (Ariège) - Petit retour sur la soirée d'informations et d'échanges du 1er septembre à Lérans. Les associations de protection de l'environnement devaient y exprimer et leurs inquiétudes et leur position face au projet de réalimenter le barrage de Montbel par le Touyre. [En savoir +](#)

Lac de Montbel : échanges musclés entre écologistes et agriculteurs—Une réunion d'information sur le projet d'alimentation du lac de Montbel par la rivière Touyre était organisée par des collectifs d'écologistes à Lérans, à laquelle de nombreux agriculteurs ont pris part... [\(03/09/2018—ladepeche.fr\)](#)



Agenda

- * **Toulouse (31), Bordeaux (33), Rodez (12)** - Réunion sur la méthodologie de détermination des DOE sur le bassin Adour Garonne, 9 novembre, organisée par DREAL de bassin et FNE Midi-Pyrénées (possibilité de visio-conférence)
- * **Albi (81)** - Formation « Enjeux bassins versant, milieux aquatiques et humides », 8 novembre, organisée par FNE Midi-Pyrénées [Programme et inscription](#)
- * **Lyon (69)** - Colloque « Eau et changement climatique, une journée des solutions », 15 novembre, organisé par les agences de l'eau. [Plus d'info](#)
- * **Foix (09)** - Formation « comprendre les mesures éviter, réduire, compenser (ERC) dans les projets environnementaux », 21 novembre, organisée par FNE Midi-Pyrénées [Programme](#)
- * **Toulouse (31)** - Instances de bassin : Conseil d'administration de l'Agence de l'eau Adour Garonne le 12 novembre et Comité de bassin le 30 novembre
- * **Toulouse (31)** - Journée d'échange « Eau et Changement climatique : quels besoins pour quelles ressources ? », 6 décembre, organisée par FNE Midi-Pyrénées
- * **Bordeaux (33)** - Journée stratégie eau APNE Adour Garonne (à venir)

